

www.primarette.fr

www.nrimarette.fr Infos Maurie no 56

3 trimestre 2016



La Mairie

Tél: 04.74.84.57.27 Fax: 04.74.79.51.50

L'agence Postale :

Tél: 04.74.84.57.30

80, rue de la mairie 38270 - PRIMARETTE

sont ouvertes au public :

du lundi au vendredi : 8h30 - 11h00

le samedi: 8h00 - 10h30

Mme le Maire reçoit sur R.V.

Tél. du Maire Mme A. APPRIEUX: 04.74.84.51.63

Tél. des Adjoints :

J-L. DELAY: 0648373140 M. GAS: 0474845399

K. BRAGANTI: 0474204730

M. SANTONAX: 0613578470

Correspondant Presse DL:

06.63.71.30.43 cores.dl@primarette.fr





L'été, qui j'espère pour vous tous a été synonyme de famille, détente, plaisir et farniente pour emmagasiner suffisamment de courage pour la rentrée, n'a malheureusement pas eu la même connotation pour tous. En venant faucher des vies un jour de fête nationale, il nous a rappelé que l'horreur se cache partout.

Mais tout continue, la rentrée est là et elle nous concerne tous :

- La municipalité où tout était convenu avec le personnel communal dans son ensemble pour que la rentrée s'effectue au mieux et où le conseil a repris le chemin de ses dossiers, jamais très loin néanmoins!
- L'école : après quelques pleurs chez les plus petits et une légère appréhension pour ceux qui changent d'établissement, la rentrée dans notre école s'est bien déroulée. (cf. article).

Pourtant en juin, le risque de fermeture de classe planait sur notre école car nos prévisions d'effectif se faisaient à la baisse. Finalement 53 élèves, dont 4 enfants de deux ans ont fait la rentrée, mais la baisse est bien là. Notre crainte est d'être à nouveau confronté à ce risque de fermeture de classe l'année prochaine.

Les parents d'élèves, les enseignants et votre municipalité seront donc mobilisés afin que cette baisse temporaire d'effectif n'affecte pas l'existence même de notre école. Il est important qu'un village garde ses têtes blondes qui amènent de la vie.

Les activités périscolaires : les enfants ont retrouvé les "TAP", avec de nouvelles activités, proposées par les agents municipaux et les animateurs du centre social de l'île du Battoir. Je leur adresse toutes mes félicitations pour les idées qu'ils proposent aux enfants afin de leur faire découvrir d'autres sujets. Ce sont aussi ces petits moments de partage qui forgent de beaux souvenirs d'enfance.

Pour rester dans le domaine de la petite enfance, le conseil municipal a répondu favorablement à l'installation d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM). Il s'agit de permettre à plusieurs assistantes maternelles de se regrouper et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile. L'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment de "la poste" sera repensé dans cette optique.

Les associations ont repris également le chemin de leurs activités respectives et travaillent déjà pour vous proposer des évènements pour cet automne.

Quant aux travaux, le revêtement des chemins "Simandre et Barral" ont été refaits. En fin d'année ce sera la réhabilitation de l'ancienne poste : nous avons obtenu le permis de construire et nous attendons l'accord des subventions sollicitées qui seront plus que bienvenues sur cet investissement.

Si les subventions se font attendre, il en est un qui est en crise dans notre commune c'est le CIVISME! Le monde est à l'individualisme et au sans gêne!

Notre village ne se portera pas bien tant que quelques habitants vivront dans cet état d'esprit et feront supporter aux autres le coût des réparations de leurs méfaits (cf. Article).

Enfin, parlons plutôt réjouissances : le 1er week-end de décembre nous accueillerons le 30° téléthon et surprise cette année, lisez vite l'article consacré à ce sujet...

Je garde les dernières lignes de cet édito pour vous remercier de votre présence aux diverses animations qui ont connu, cette année encore, un franc succès et pour souligner l'investissement des bénévoles ou organisateurs. Très bel automne à toutes et à tous !

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie du 11 novembre à 11 h 30.

Le Maire, Angéline APPRIEUX

Informations générales

La Vie en collectivité (rappel annuel), les "incivilités"

Dans les propriétés les travaux se poursuivent en automne et cela nous donne l'occasion de vous inviter à relire les 10 principes de vie énoncés dans la "Charte du bien vivre à Primarette" qui a été remise à tous les habitants (consultable sur le site internet de la commune http://www.primarette.fr).

A ces principes s'ajoutent ceux liés en particulier aux **nuisances sonores**, ceux qui nous sont le plus souvent rapportés. Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage.

Alors pour vous éviter des désagréments voici un rappel des horaires "légaux" pour faire des travaux bruyants :

- ✓ les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- ✓ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- √ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Vivons bien, avec des voisins qu'on respecte et qui nous respectent.

Mais vivre bien ce n'est pas que cela et pour être respecté il faut être respectable. Quel crédit peut on accorder à ceux qui, pour quelque raison que ce soit, barbouillent les panneaux de signalisation routière, ceux qui, pour convenance visuelle personnelle, se permettent d'intervenir dans les tableaux électriques de gestion de l'éclairage public, (au risque de se faire électrocuter) ? Ces deux exemples récents nous obligent à rappeler à ces personnes que la remise en état des panneaux, la reprogrammation du système d'éclairage public (et frais annexes) sont à la charge de la communauté et payable par elle, donc par tous les citoyens. Merci pour ces dépenses autant imprévues qu'imbéciles.

"Incivilité" désigne un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté (respect d'autrui, politesse, courtoise ...)

Inscription sur les listes électorales

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de votre commune. (Il y a des élections en 2017!)
Les demandes d'inscription sur la liste électorale doivent être déposées en mairie avant le 31 décembre de l'année en cours pour être valables à partir du 1er janvier de l'année civile suivante. Vous pouvez également jusqu'à cette date signaler votre changement d'adresse ou modification d'état civil dans la même commune. Vous recevrez ensuite votre carte d'électeur sur laquelle figurera l'adresse de votre bureau de vote.

Rentrée scolaire

Malgré le beau soleil, les vacances sont finies et il s'agit bien de la rentrée scolaire. Les petits primarettois s'en sont rendus compte ce jeudi 1er septembre et pour quelques uns le réveil a été difficile et les pleurs étaient là. Pour d'autres c'étaient les retrouvailles avec les copains et les copines avant de penser sérieusement à travailler. En tous les cas ils étaient 53 à se retrouver dans la cour de l'école avec 4 enseignants, 1 ATSEM et 2 auxiliaires de vie scolaire :

- -24 élèves en maternelle pour deux mi-temps : Danielle Lauraire et Mathias Besson,
- -10 élèves en CP/CE1 : Eline Cuzin qui assume également l'intérim de la direction de l'école,
- -19 élèves en CE2/CM1/CM2 : Séverine Perrin qui remplace Nelly Ferrand (en congés parental), Les aident dans leurs tâches quotidiennes :
- -1 ATSEM : Françoise Pedeux
- -2 AVS: Françoise Pitrat et Magali Raulin-Mistero

Le nombre d'enfants est malheureusement à la baisse par rapport à l'année dernière. Cette diminution était attendue car le nombre de départs pour des raisons différentes comme le passage en 6éme, les déménagements, les changements d'école, etc. était supérieur aux arrivées en maternelle ou dans les autres sections.

Avec la rentrée sont présentes également les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires). Quelques changements cette année, seuls les mardis et les jeudis sont consacrés à ces activités de 15h30 à 17h. Les autres jours se sera garderie (jusqu'à 18h30 au plus tard) ou retour à la maison pour les enfants que les parents peuvent récupérer.

Le plan sécurité demandé au niveau national est appliqué à Primarette pour assurer au mieux la sécurité des enfants, des enseignants et des locaux. Il s'agit notamment de tenir l'école et les classes fermées même pendant les cours.

L'assemblée générale du sou des écoles a eu lieu le 15 septembre.



Les maternelles font le petit train pendant la récréation

> Les primaires posent pour la photo de la rentrée



Prímarette

Communiqué de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère

La campagne des avis vient de débuter avec la mise en ligne des premiers avis d'imposition. L'occasion de rappeler que la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) s'est engagée à moderniser et harmoniser le recouvrement spontané des recettes publiques. Elle veut offrir à l'usager la possibilité de payer en ligne toutes les sommes dont il est redevable.

Cette année, plus de 18 millions de contribuables (représentant prés d'un foyer fiscal sur deux) ont déclaré leurs revenus en ligne, soit un progression de 23.6% et un taux de fidélisation à ce service de 92%. La déclaration des revenus (qu'elle soit en ligne ou en version papier) donne lieu à l'envoi d'un avis d'impôt.

Les services en ligne sur impots.gouv.fr

Chaque usager (qu'il soit déclarant en ligne ou non) dispose d'un espace personnel sur <u>impots.gouv.fr</u>. Cet espace vous permet de déclarer vos revenus, recevoir et conserver tous vos avis (impôts, taxe d'habitation, taxe foncière....année par année), poser une question, faire une réclamation mais également de :

- Corriger votre déclaration de revenus

Vous constatez une erreur sur votre avis d'impôt? Vous pouvez corriger votre déclaration de revenu en utilisant le service "corriger ma déclaration en ligne" entre le 2 août et le 30 novembre 2016. Vous pouvez rectifier la majorité des informations que vous avez déclarées en ligne, à l'exception toutefois des changements d'adresse et des changements de situation de famille (mariage....)

- Modulez ou payez vos impôts

Si le montant de l'impôt dû par votre foyer fiscal est supérieur à 10 000 € en 2016, vous devrez obligatoirement l'acquitter par l'un des 3 moyens suivants:

+ Le prélèvement mensuel

Cette formule permet d'étaler le paiement de l'impôt sur les 10 premiers mois de l'année. Le montant des prélèvements est notifié à l'avance à l'usager et les mensualités peuvent être modulées.

+ Le paiement direct en ligne

C'est une formule rapide et sans engagement. Très souple, elle permet de payer directement son impôt par internet ou par smartphone. Le paiement direct en ligne fait bénéficier l'usager d'un délai supplémentaire de 5 jours pour payer. La somme due sera prélevée au moins 10 jours après la date limite de paiement.

+ Le prélèvement à l'échéance

C'est la formule la plus simple qui permet d'éviter tout oubli. Le prélèvement est opéré sur le compte bancaire 10 jours après la date limite de paiement. L'adhésion est ouverte par internet ou par smartphone jusqu'au dernier jour du mois précédant la date limite de paiement et la formule permet de modifier le montant de chacune des échéances.

En juillet: des Scouts à Primarette

Du 13 au 27 juillet, 40 louveteaux et louvettes âgés de 8 à 12 ans ont campé à Primarette. Ils ont été accueillis au Louvier, chez Christiane Ailloud, sur un immense terrain de prés et de bois. Venus de Grenoble et de Lyon, ce groupe issu des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France* a passé 15 jours à jouer, courir, chanter, rire et vivre pleinement la vie d'un camp scout. Huit animateurs les encadraient pour ces 2 semaines d'aventures. Grands jeux, veillées, animations en tout genre leur ont permis de vivre des moments magiques, au plus près de la nature. Une randonnée de 3 jours les a conduits vers Cour et Buis, Pommier de Beaurepaire, Revel-Tourdan, Moissieu sur Dolon, et Montseveroux, randonnée pendant laquelle les plus grands ont fait l'expérience des nuits à la belle étoile. Ils sont rentrés chez eux bronzés, heureux, et impatients de faire un nouveau camp l'été prochain.

Les louveteaux de Lyon et Grenoble remercient tous les habitants de Primarette et de ses alentours qui les ont accueillis, qui les ont aidés en les hébergeant pendant leur randonnée, qui ont joué avec eux au jeu de la patate (échanger un objet contre un autre), et qui leur ont offert des croissants!

Plus sur Internet: eeudf.org eeudf-raa.org

*Les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France est un mouvement de scoutisme protestant ouvert à tous, sans condition de croyance ou d'appartenance religieuse. Il a été créé en 1911, soit 4 ans après le premier camp de scoutisme initié par Baden Powell.







Primarette

La fête du village, le dernier week-end d'août et les classards des années en "6"

Les conscrits ont préparé leur char et Jérémy s'est chargé de les véhiculer pendant 4 jours, notamment pendant la tournée des brioches Il fallait bien prendre des forces pour tout Ça!







L E S C L A S S A R D S



Les 80 ans Monique, Félicien

les 90 ans Denise et Marcelle

Les 70 ans et les 60 ANS

Daniel, Claudette, Claude,

Michèle, Geneviève, André

Les 40 ans

Les 50 ans

Marie a 20 ans



Primarette



La photo de groupe des classards des années en 6



Challenge Carcel

Maurice remet son challenge à l'équipe de Guy Cavaillé, gagnante du concours de longue disputé le lundi 29 août

A l'attention des classards

Les conscrits ont eu un petit problème d'intendance dans la bousculade de dimanche matin et ils ne sont pas certains d'avoir tous les noms des classards ayant demandé et payé une photo en même temps que l'achat des chapeaux.

Merci à tous ceux qui ont payé 5 € pour une photo, <u>à ce moment là</u>, de se faire connaître rapidement en mairie (04 74 84 57 27) de façon à ce que toutes les photos soient réalisées.

Les photos demandées au vu des épreuves fournies par S. Platonoff ne sont pas concernées par ce message.

Primarette

Téléthon 2016: 100 villes, 100 défis.



L'équipe communication et MicKaël André entourent Angéline, tous fiers pour Primarette

Un événement exceptionnel se prépare pour Primarette, puisque nous participons à l'opération Téléthon "100 villes, 100 défis". Je suis très fière, en tant que maire, que notre petit village partage ce chalenge au milieu d'autres grandes villes.

Le conseil municipal et l'équipe communication soutiennent ce projet en facilitant l'organisation et donnant de leur temps pour en faire une réussite. Celle-ci ne sera complète qu'avec votre soutien car vous avez compris toute l'importance que revêt cette année cette manifestation. Je connais votre solidarité habituelle pour des grandes causes ainsi que votre générosité et je sais pouvoir compter sur vous tous. Angéline Apprieux

Tous Génération Téléthon

Le Téléthon c'est l'évènement incontournable du mois de décembre et c'est le cas pour Primarette depuis des années. Toutefois 2016 aura une connotation particulière car pour **cette 30éme édition nationale**, notre commune a été sélectionnée par les organisateurs du Téléthon pour l'opération "100 villes, 100 défis".

<u>Qu'est ce que cela signifie</u>? La commune qui s'est toujours fortement mobilisée, va accueillir une équipe de France **Télévision** qui viendra filmer le défi que l'équipe de "téléthoniens" va mettre en place, défi diffusé à l'antenne lors des journées des 2 et 3 décembre.

La présentation officielle a eu lieu au pavillon Baltard à Paris et bien sûr MicKaël André, notre porteur de projet était présent.

Cette opportunité doit permettre de mobiliser les enfants, les habitants, les entreprises et les associations bien évidemment de la commune, mais également de la communauté de communes du Territoire de Beaurepaire. Ainsi, tous se retrouveront autour d'un projet commun pour faire la promotion d'un petit poucet au milieu des autres grandes villes et aider la recherche.

Quel est le défi choisi par l'équipe ? Une chorale géante intercommunale qui interprètera 3 chansons : "on écrit sur les murs" de Kids United , "il faudra leur dire" de Francis Cabrel et une composition particulière sur l'air des "amants de Saint Jean" intitulée "le Téléthon de Primarette".

Déjà plusieurs chorales ont répondu présentes ainsi que des particuliers qui s'intègrent dans ce projet et viendront grossir les rangs "en chantant". N'hésitez pas à faire comme eux si vous avez envie de pousser la chansonnette!

L'école n'est pas en reste car des enfants vont apprendre une des chansons et se joindront à la chorale ainsi que les enfants gardés par Kate qui vont mettre en valeur le n° d'appel pour les dons " le **3637**" et les 30 ans du Téléthon.

Le programme des animations :

Le samedi 29 octobre : La marche des élus, rassemblement à 14h00 devant la mairie,

Vendredi 02 décembre : à 18h retraite aux flambeaux, spectacle de magie, crêpes et venue du Père-Noël,

Samedi 03 décembre : dès 9h, vente de pommes, marché artisanal, jeux, repas (tartiflette) au son des accordéons de Chatonnay avec le groupe "Chato Dance", baptême en "Lotus" (13 voitures à votre disposition) et **à 15h notre**

chorale géante intercommunale.







Ripatons et Bartifelles

Groupe folklorique - Section Enfants PRIMARETTE



Notre association « Ripatons et Bartifelles » est née fin 2009, de la passion d'une quarantaine de personnes pour la danse et en particulier de la danse traditionnelle dauphinoise.

L'association accueille les enfants à partir de l'âge de 5 ans (année des 6 ans) pour découvrir les danses dauphinoises du début du XXème siècle.

Apprentissage de chants mimés, comptines, éveil corporel, approche ludique des costumes et des danses, présentation de spectacles, ateliers périodiques (peinture, vannerie, atelier cuisine....). Nous participons également à des échanges avec d'autres groupes de danse dans diverses régions de France.

Les répétitions ont lieu le Vendredi de 18H30 à 19H30 dans la salle des associations (derrière l'église à Primarette . Reprise des répétitions enfants le Vendredi 10 Septembre 2016 à 18H30.

N'hésitez pas à venir faire un essai les vendredis du mois de septembre de 18H30 à 19H30, Christelle vous accueillera avec plaisir.

Pour tout renseignement complémentaire : 04.74.59.22.13 (Christelle) ou 06.03.91.69.77

Les frais d'inscription consistent en l'adhésion à l'association (20 euros par personne) une participation financière pour les activités manuelles faites durant l'année.



Si vous aimez danser, chanter, jouer de la musique traditionnelle, si vous voulez découvrir les coutumes des gens de notre région, si vous avez une passion pour les travaux de couture, de broderie, ou tout simplement bartifeler alors venez rejoindre les Ripatons et Bartifelles qui se feront un plaisir de vous transmettre leurs connaissances.

Si notre activité principale sont les danses dauphinoises du XIXème siècle, nous proposons aussi des initiations de danse telles que la danse country, le rock,

N'hésitez pas à venir nous rejoindre : Pour les initiations périodiques et les danses dauphinoises, le samedi après-midi de 17H à 19H00 à partir du 15/10/2016

Contact : Antoine BOUVIER au 04, 74.31,78,18- Contact : ripatonsetbartifelles@gmail.com
Retrouvez-nous sur notre page Facebook!

Prímarette



Avis de recherche...

Le service de garderie scolaire est prêt à recevoir tous les "Playmobil" et "Lego" que vous allez lui donner.
Les jeux de société sont aussi les bienvenus. Ne jetez pas, donnez à la garderie.
Les enfants vous remercient de votre générosité.



L'agenda du trimestre

Les événements proposés ci-dessous sont extraits du <u>calendrier prévisionnel</u> des associations de Primarette auprès desquelles il convient de vérifier si ces manifestations sont maintenues.

Octobre

Sa 1 : conscrits AG 15h00 salle animation
Di 16 : CCAS Langues de porc et troc du jardin

Di 23: **sou des écoles** Matinée Boudins **Sa 29**: **AADP** Théâtre à 20h30

Novembre

Ve 4: AADP AG 20h30 salle d'animation

Di 6 : FCC Tripes à Primarette

Ve 11: Commémoration de la victoire

de 1918 à 11h30

Di 13 : conscrits Boudins Saucisses

Décembre

Ve 2 au Di 4: 30° TELETHON (Voir article) Sa 10 : sou des écoles Bal des lutins Ve 16 : Spectacle C.I.B. petite enfance

à la salle des fêtes

C'est la rentrée ... (suite)



Pour **les fils d'argent** qui ont repris leurs activités du mercredi pour se mettre en forme avant de fêter les anniversaires le 12 octobre à la salle d'animation.



Pour l'**ASTA**: cette année toujours sous la houlette de Hyoni, trois nouvelles "organisatrices": Françoise, Corine et Christiane qui ont remplacé Jeanine et Geneviève. Les cours sont toujours le lundi à 14 h à la salle des fêtes.





tat Civil

Mariages: 09.07: Christophe SAUNIER et Emilie BRULE, Dt. 45A, rue du lavoir à PRIMARETTE

25.06 : Edouard **SARRAZIN** et Anaïs **BONNET**, Dt. 45, montée de l'ancienne école à PRIMARETTE

24.09 : Benoit FAURE et Marianne CHATAIN-THIERRY, Dt. 515, chemin de la petite frette à DOLOMIEU (38)

Décès: Louis ORIOL décédé le 18 août 2016 à Vienne (38), Dt. 885, chemin de galline à PRIMARETTE

Odette **FOURNIER**, née **BLAIN** le 24.01.1931 à Primarette, décédée le 26.07 à Vienne, inhumée le 28.07 à Primarette

Toutes les publications communales (Infos-Mairie trimestriels, Bulletin Municipal Annuel) sont consultables sur le site internet : http://www.primarette.fr/ rubrique "les services de la commune".